



30 minutes d'activité physique quotidienne

publié le 02/05/2022

Descriptif :

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), ce dispositif vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Dans les Deux-Sèvres, la distribution des 29 premiers kits destinés aux écoles élémentaires ou primaires engagées dans le dispositif est effectuée.



Satisfaction des enseignants, élèves enchantés devant la quantité et la diversité des équipements remis. Déjà des idées d'activités émergent, comme la mise en place de nouveaux défis récréés. De quoi contribuer à développer le goût de la pratique sportive, un des objectifs des 30'APQ¹.

Pour de plus amples informations, consulter [le site éducol](#) ou [la plateforme éducation de Paris 2024](#). Ce dispositif ayant vocation à être généralisé sur l'ensemble des écoles primaires du territoire d'ici à 2024, n'attendez pas pour [constituer votre dossier en ligne](#).

Contact :

Philippe Moreau (philippe.moreau@ac-poitiers.fr)
référént départemental 30'APQ

(1) Un rappel : Ces 30 minutes quotidiennes d'activité physique ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS obligatoires par semaine. Ce projet vise à faire bouger plus les jeunes et à favoriser le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants.